COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MAI 2013

L'an deux mil treize le huit Avril à dix neuf heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Françoise GOSSARE, Maire.

Présents M. TARAMAZZO Jean Louis, Mme LE DAVAY Catherine
Mme ADAM Marielle ; M BLANCHARD Michel ; Mme De CLARENS,
Mr JANNIN Jean Luc ; M MATHIEU Jean-Claude ; Mr MARCHAND jean François.

Absents Mme KUCHLY Agnès ; Mr BLESTEL ; Mme LALLIER jacqueline, Mr CHARON Michel.

Secrétaire de séance : M JANNIN Jean Luc

Ordre du jour :

Approbation du précédent compte rendu

Délibération diverses subventions Associations
Délibération autorisant la reconstruction et renforcement du pont de Chatillon
Délibération sur l'instauration et la fixation des modalités de perception et de répartition de la participation Eaux Usées assimilées domestiques
Délibération autorisant Mme le Maire à signer la convention avec la SAFER
Délibération autorisant Mme le Maire à signer le CDI Mme Cécile BENIT
Délibération autorisant Mme le Maire à signer la convention avec Mme Mélodia TAHIR bénévole de la bibliothèque
Délibération tarifs location salle communale
Délibération tarifs cantine et périscolaire
Questions diverses

Enquête Publique PLU
Point sur les travaux

Approbation du précédent compte rendu

Les chiffres du budget primitif doivent être vérifiés.

Délibération diverses subventions Associations

Associations et montant des subventions adoptées:
Sapeurs-pompiers : 100€
Fanfare de Levis saint Nom : 150€
Foyer Rural : 3300€
Lire en vallée de Chevreuse : 250€

Délibération autorisant la reconstruction et renforcement du pont de Chatillon

La reconstruction est subventionnée à 70% par le PNR. La dépense maximum de chaque commune sera de 3000€. Vu le devis présenté (environ 11100€TTC) les travaux de reconstruction sont adoptés.

Délibération sur l'instauration et la fixation des modalités de perception et de répartition de la participation Eaux Usées assimilées domestiques

Après explication de Mme le Maire et M Jean Claude Mathieu la délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération autorisant Mme le Maire à signer la convention avec la SAFER

Convention signée entre la commune le PNR et la SAFER. La délibération est reportée pour demande de précision du PNR.

Délibération autorisant Mme le Maire à signer le CDI Mme Cécile BENIT

Après un certain nombre de CDD il est fait obligation aux communes de signer un CDI avec l'employé. Mme Cécile Bénit se trouve dans ce cas et la commune se doit de lui proposer un CDI. Délibération adoptée.

Délibération autorisant Mme le Maire à signer la convention avec Mme Mélodia TAHIR bénévole de la bibliothèque

Depuis le début de l'année Mme Mélodia TAHIR ouvre la bibliothèque bénévolement le samedi matin pour améliorer le service. Dans ce cadre il est nécessaire de signer une convention entre la commune et cette personne. Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération tarifs location salle communale

Après explication de M JL Jannin il est proposé d'augmenter les tarifs de location de la salle communale de 250€ à 300€ à partir du 1er octobre 2013. Les autres conditions de location restent inchangées. Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération tarifs cantine et périscolaire

Après explication de M JL Jannin il est proposé de reconduire pour l'année scolaire 2013 2014 les conditions d'attribution des aides de cantine et périscolaire. Adoptée à l'unanimité.
De plus, pour l'année scolaire 2013 2014, il est proposé d'attribuer une aide aux parents qui en feront la demande pour le centre aéré dans les conditions suivantes :
Qf<2000 : 40% du montant journalier (aujourd'hui 37,7€).
Qf>2000 : 0
Adopté à l'unanimité.

Délibérations supplémentaires

Demande de subventions à la région pour les réseaux de la rue de la Mairie.
Adopté à l'unanimité.
Renouvellement de 3 mois de la convention avec ECOVIA pour le dossier DEKEYNE.
Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Le concert qui devait se dérouler le 9 juin à la chapelle avec le conservatoire des métiers de la musique de Sèvres est annulé.
Le 30 juin se déroulera à la chapelle un concert J. S Bach revisité.

Séance levée à 20h 15

Monsieur Jean-Luc JANNIN	Monsieur Jean-Claude MATHIEU	
Madame Marielle ADAM	Monsieur Jean-François MARCHAND	Monsieur Jean Louis TARAMAZZO
Monsieur Michel CHARON	Madame Jacqueline LALLIER	Madame Geneviève de CLARENS
Madame Agnès KUCHLY		Monsieur Alexandre BLESTEL